

# Secrétaires Administratifs

## Tableaux d'avancement au titre de l'année 2024

Dans le cadre de la campagne du tableau d'avancement des secrétaires administratifs 2G et 3G, au titre de l'année 2024, l'**UNSa Justice** vous communique les critères statutaires requis pour être promouvable et les informations utiles :

### Critères statutaires

#### Avancement au grade de SA 2G :

Justifier d'un an dans le 6<sup>ème</sup> échelon du 1<sup>er</sup> grade et d'au moins 5 années de service effectif dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

➡ **Nombre de promotions : 38**

#### Avancement au grade de SA 3G :

Justifier d'un an dans le 6<sup>ème</sup> échelon du 2<sup>ème</sup> grade et d'au moins 5 années de service effectif dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

➡ **Nombre de promotions : 18**

### Modalités

Les chefs de service établissent un **mémoire de proposition** pour chaque agent qu'ils souhaitent présenter au tableau d'avancement.

Attention, le secrétariat général prend en compte les CRE dans l'étude des promotions.

Le mémoire de proposition, accompagné de la fiche carrière de l'agent est transmis par la voie hiérarchique aux services RH suivants :

Direction d'affectation	Envoi des dossiers		
DAP	Administration centrale	DAP/Cabinet	<a href="mailto:audrey-marie.charles@justice.gouv.fr">audrey-marie.charles@justice.gouv.fr</a>
	Services déconcentrés	DAP/RH5	<a href="mailto:pascale.normand@justice.gouv.fr">pascale.normand@justice.gouv.fr</a>
DPJJ	Administration centrale	DPJJ/RH4	<a href="mailto:proximite-rh.dpjj-rh4@justice.gouv.fr">proximite-rh.dpjj-rh4@justice.gouv.fr</a>
	Services déconcentrés		<a href="mailto:communs.dpjj-sdrhs-rh4.@justice.gouv.fr">communs.dpjj-sdrhs-rh4.@justice.gouv.fr</a>
DSJ	Administration centrale	DSJ/Cabinet -Pôle RH	<a href="mailto:chef-pole-rhmm.dsj@justice.gouv.fr">chef-pole-rhmm.dsj@justice.gouv.fr</a>
	Services déconcentrés	DSJ/Bureau RHG1 - Section cat B	<a href="mailto:pole-b.rhg1-sdrhg-dsj@justice.gouv.fr">pole-b.rhg1-sdrhg-dsj@justice.gouv.fr</a>
GCLH	Bureau RH et maisons d'éducation		<a href="mailto:florian.michel@legiondhonneur.fr">florian.michel@legiondhonneur.fr</a>
SG- DACG-DACS-Cabinet-IGJ			<a href="mailto:campagne-avancement.bgafiac@justice.gouv.fr">campagne-avancement.bgafiac@justice.gouv.fr</a>

### Calendrier

**Date limite de retour des dossiers : mercredi 27 septembre 2023**

**La date de parution des tableaux d'avancement sera fixée ultérieurement**

**Date de nomination des promus : lundi 1<sup>er</sup> janvier 2024**

Paris, le 31 août 2023  
 Le Secrétaire général  
 Jean-François FORGET